



**TERMES DE REFERENCE POUR LA CONCEPTION D'UNE BASE DE DONNEES
ATPC ET POST-FDAL LIEE A LA CARTOGRAPHIE DU MALI
AVEC UNE EXTENSION SUR LE WEB.**

Décembre 2016



I- CONTEXTE & JUSTIFICATION :

Dans le but de renforcer les efforts visant à atteindre les OMD, l'approche ATPC fut adoptée au Mali en début 2009 à la suite de l'atelier de formation initiée par l'UNICEF facilité par Kamar Kar. L'approche a pour objectif de permettre à plus de personnes vivant en milieu rural d'avoir accès à un assainissement amélioré et éradiquer la défécation à l'air libre qui constitue un danger pour la santé publique. En seulement 7 ans, l'Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC) a connu un essor formidable au Mali au point de classer le pays comme l'un des plus avancés en la matière.

La DNACPN en partenariat avec l'UNICEF a conçu une première base de données en vue de capitaliser tous les résultats obtenus dans la mise en œuvre de l'ATPC. En fin décembre 2015 cette base nous renseigne que sur 2786 villages déclenchés, 1971 ont été certifiés, soit un taux de 68% avec une population totale déclenchée de 2 347 480 dont 1 564 191 certifiées soit 71%.

Le débat organisé pendant l'atelier d'opérationnalisation de la stratégie nationale post FDAL autour de la gestion de base de données actuelle, a fait ressortir quelques insuffisances telle que:

- ✓ l'absence de certaines informations relatives au nombre de latrines réhabilitées, nombre de pots de défécation des enfants, nombre de concessions ...
- ✓ l'absence de lien entre les régions pour la mise à disposition des informations collectées sur le terrain.
- ✓ la faible maîtrise de la gestion de la base de données par les gestionnaires actuelle de la DNACPN;

Ainsi, l'atelier national a recommandé le renforcement des capacités de la DNACPN et ses démembrements pour une gestion efficiente et efficace de la Base de données et la mettre en ligne.

Plusieurs partenaires de développement sont en train de mettre en œuvre les activités Post-FDAL. Il est important de mettre en place un outil pour mieux capitaliser les résultats obtenus dans la mise en œuvre des activités Post-FDAL.

Pour éviter la dispersion des efforts et de faciliter la capitalisation des différents résultats obtenus dans la mise en œuvre de l'ATPC et le Post-FDAL, il apparaît important de concevoir une seule base de données afin de continuer la capitalisation des différents résultats. Cette dernière sera conçue avec un logiciel plus sécurisé qui prendra en compte les insuffisances notées pendant l'atelier d'opérationnalisation et elle sera liée à la cartographie du Mali afin de faciliter sa mise en ligne pour le bénéfice des différents acteurs du domaine.

L'UNICEF et l'USAID (à travers le projet USAID/Nutrition Hygiène exécuté par CARE) entendent conjuguer leurs efforts pour accompagner la DNACPN dans la conception d'une nouvelle base de données ATPC / Post FDAL qui sera liée à la cartographie du Mali et aura une extension sur le web. Les présents termes de référence sont conçus dans ce sens.

II- OBJECTIF GLOBAL :

Contribuer à la capitalisation des acquis de l'ATPC et du Post-FDAL au Mali.

III- OBJECTIFS SPECIFIQUES :

- Faciliter l'atelier d'identification des indicateurs de performance de l'ATPC / post FDAL et la mise en place de leurs fiches de référence;
- Concevoir les bases de données ATPC et Post FDAL sur le logiciel Access pour toutes les régions du Mali (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudeni et Ménaka) et le niveau national avec l'intégration d'un système de compilation électronique ; ;
- Faire le lien de la base de données au niveau national avec la cartographie du Mali pour permettre la présentation des résultats et une extension orientée sur le Web;
- Elaborer les manuels d'utilisation et d'administration de la base de données ATPC / Post FDAL;
- Proposer une procédure de collecte, de mise à jour et de validation des données de la base;
- Transférer toutes les données de l'actuelle base de données ATPC dans la nouvelle base de données ATPC - Post FDAL;

- Faire une analyse des bases de données existantes à la DNACPN et étudier leurs interrelations et l'intégration de cette présente base de données au SIAM (Système Informatisé d'Assainissement du Mali)
- Former les gestionnaires des bases de données (niveau région et national) à la saisie, au traitement des données et sa mise à jour sur le Web;
Faire un suivi trimestriel pendant une année pour prendre en compte les problèmes de « bog » au niveau de la base de données ;

III- RESULTATS ATTENDUS :

- Les indicateurs de performance en ATPC et en post FDAL sont identifiés avec la mise en place de leurs fiches de référence;
- Les bases de données ATPC et Post FDAL sur le logiciel Access sont conçues pour toutes les régions et le niveau national avec l'intégration d'un système de compilation électronique;
- La base de données nationale est liée à la cartographie du Mali pour permettre la présentation des résultats cartographiques avec une extension orientée sur le Web;
- Les manuels d'utilisation et d'administration de la base de données ATPC / Post FDAL sont produits;
- Une procédure de collecte, de mise à jour et de validation des données de la base est définie et validée.
- Toutes les données de l'actuelle base de données ATPC sont transférées dans la nouvelle base ATPC -Post FDAL;
- Une analyse des bases de données existantes à la DNACPN et l'étude de leurs interrelations et l'intégration de cette présente base de données au SIAM (Système Informatisé d'Assainissement du Mali) seront faites.
- Les gestionnaires des bases de données (2 personnes par région et au niveau national) maîtrisent la saisie, le traitement des données et sa mise à jour sur le Web;
- Un suivi trimestriel est fait pour prendre en compte les problèmes de « bog » (dysfonctionnement) dans la base de données ;

IV- METHODOLOGIE

La DNACPN recrutera une équipe de consultants composée de trois personnes pour conduire le processus. Pendant les différents ateliers les méthodes actives d'animation seront utilisées: le brainstorming, les travaux de groupe, les exposés suivis de débat, les questions réponses et des exercices pratiques.

V- PARTICIPANTS A L'ATELIER SUR LES INDICATEURS DE PERFORMANCE ET LA FORMATION :

5.1- Atelier sur les indicateurs de performance (durée 4 jours):

Dans chaque région il sera désigné un gestionnaire et son suppléant. La priorité sera donnée aux gestionnaires actuels de la base de données qui sera secondé par un suppléant ayant un bon niveau en informatique. Les Directeurs régionaux participeront aussi à cet atelier.

5.2- La formation des gestionnaires de la base de données (durée 5 jours):

Elle concernera uniquement les gestionnaires de la base et leurs suppléants. Cet atelier concernera les deux représentants par région et le niveau national.

VI- CALENDRIER DES TRAVAUX ET PRODUCTION DE RAPPORTS

La durée totale des prestations ne doit pas dépasser quatre-vingt (90) jours repartis dans le temps.

Sans être exhaustif, les activités peuvent être réparties comme suit:

- la réunion de cadrage avec la DNACPN et ses partenaires;
- la recherche documentaire, analyse des indicateurs et des bases de données existantes ;
- l'animation de l'atelier d'identification des indicateurs de performance et la conception des fiches de référence;
- le développement de la base de données, le lien avec la cartographie du Mali et son extension sur le web ;
- la production des manuels d'utilisation et d'administration;
- le transfert des données dans la nouvelle base et la réalisation de formation des gestionnaires;
- la proposition d'une procédure de collecte, de mise à jour et de validation des données de la base;
- la livraison de la version finale ;

- la rédaction du rapport final;

| RUBRIQUES | DUREE maximale (en jour) | Expert 1 : Expert principal (Chef de mission): Système de Gestion de Base de Données (SGBD) et Cartographie | Expert en suivi évaluation | Expert en Développement d'application sur le web |
|--|----------------------------|--|----------------------------|--|
| la réunion de cadrage avec la DNACPN et ses partenaires; | 1 | 1 | 1 | 1 |
| la recherche documentaire, analyse des indicateurs et de des bases de données existantes ; | 4 | 4 | 4 | 3 |
| l'animation de l'atelier d'identification des indicateurs de performance et la conception des fiches de référence; | 6 | 6 | 6 | 6 |
| le développement de la base de données, le lien avec la cartographie du Mali et son extension sur le web ; | 30 | 30 | 3 | 3 |
| L'extension de la base sur le Web | 10 | 4 | 2 | 10 |
| la production des manuels d'utilisation et d'administration; | 2 | 2 | 1 | 1 |
| le transfert des données dans la nouvelle base | 5 | 5 | 2 | 0 |
| la réalisation de la formation des gestionnaires; | 7 | 7 | 7 | 7 |

| | | | | |
|---|-----------|-----------|-----------|-----------|
| La proposition d'une procédure de collecte, de mise à jour et de validation des données de la base; | 2 | 2 | 2 | 0 |
| la livraison de la version finale ; | PM | | | |
| la rédaction du rapport final | 4 | 4 | 3 | 3 |
| Suivi trimestriel pour résoudre les problèmes de « bog » dans la base | 8 | 8 | | 8 |
| Total | 79 | 73 | 31 | 42 |

VI- Profil du Consultant(s):

La réalisation de cette mission requiert la mobilisation par le consultant d'une équipe d'experts avec chacun un niveau au moins BAC+ 4 ans avec les profils ci-après :

- **Chef de mission** : Un expert Senior en Système de Gestion de Base de Données (SGBD) et de Cartographie ayant réalisé au moins 2 conceptions de base de données qui fonctionnent sans problème majeur (Le candidat retenu sera amené à fournir la preuve);
- **Expert en suivi- évaluation(1)** : Un expert Senior en suivi évaluation ayant une bonne connaissance des questions assainissement. Ce dernier doit avoir au moins 5 années d'expériences professionnelles. La connaissance de l'ATPC et du post FDAL sera un atout ;
- Expert en Développement sur le WEB : (2) Un expert en développement d'application web ayant réalisé au moins 2 missions similaires qui fonctionnent sans problème majeur (Le candidat retenu sera amené à fournir la preuve);
- Etre en règles vis-à-vis de l'administration fiscale (le NIF, registre du commerce et quitus fiscal).

VII- CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUE DES OFFRES

| CRITERES D'EVALUATION TECHNIQUE | Points maximum | Points obtenus par le |
|---------------------------------|----------------|-----------------------|
|---------------------------------|----------------|-----------------------|

| | | Soumissionnaire |
|--|-----------|-----------------|
| Organisation et méthodologie | | |
| Interprétation et analyse des TdR. | <i>5</i> | ... |
| Qualité de la Note méthodologique. | <i>12</i> | ... |
| Qualité du Calendrier des activités (démontrant l'exécution du Contrat dans les délais impartis). | <i>8</i> | ... |
| Points totaux pour l'organisation et la méthodologie | 25 | ... |
| Experts pour la mise en œuvre des Services (voir TdR pour les profils requis) | | |
| Expert 1 : Expert principal (Chef de mission) 40 points | | |
| Avoir au moins un niveau Bac + 4 ans en Système de Gestion de Base de Données (SGBD) et cartographie , en informatique ou tout autre domaine pertinent | <i>5</i> | ... |
| Expérience professionnelle générale : Avoir au moins 5 années d'expériences pratiques dans la conception de la base de données et cartographie | <i>7</i> | ... |
| Expérience professionnelle spécifique: Avoir réalisé au moins 2 conceptions de base de données qui fonctionnent sans problème majeur (Le candidat retenu sera amené à fournir la preuve) | <i>28</i> | ... |
| Expert 2 : Expert en suivi – évaluation (20 points) | | |
| Qualification et compétence : Avoir un diplôme d'au moins BAC + 4 | <i>3</i> | ... |
| Expérience professionnelle générale : Expérience générale d'au moins 5 (cinq) ans dans le domaine du suivi évaluation et la participation à la conception de base de données | <i>5</i> | ... |
| Expérience professionnelle spécifique | | ... |
| Avoir réalisé au moins 2 prestations semblables | <i>10</i> | ... |
| Avoir une connaissance en ATPC et post FDAL | <i>2</i> | ... |

| | | |
|---|------------------|-----|
| Expert 2 : Expert en développement en application sur le WEB () | 15 points | |
| Qualification et compétence : Avoir un diplôme d'au moins BAC + 4 ans | 3 | ... |
| Expérience professionnelle générale : Expérience générale d'au moins 5 (cinq) ans en développement d'application sur le web | 4 | ... |
| Expérience professionnelle spécifique: Avoir réalisé au moins 2 prestations semblables | 8 | ... |
| Points totaux des Experts | 75 | ... |
| | | |
| Total des points techniques | 100 | ... |

NB : Le seuil d'acceptabilité technique pour les Offres techniques est fixé à un minimum de **70** points sur 100 points. Les Propositions techniques qui n'atteindront pas ce seuil ne seront pas prises en considération pour l'Évaluation financière.

VIII- PREPARATION DE L'OFFRE DE CONSULTATION

Vous êtes invités à soumettre une proposition technique et financière. Chacune de vos propositions d'offres doit être rédigée en français.

Proposition technique :

Lors de l'établissement de la proposition technique, vous êtes censés examiner l'ensemble des conditions et instructions figurant dans les TDR. Si vous ne fournissez pas toutes les informations conformément aux TDR, cela peut entraîner le rejet de votre proposition.

En établissant la proposition technique, vous devez prêter particulièrement attention aux considérations suivantes :

- aucune sous-traitance ne sera admise (condition particulière),
- les experts seniors proposés par le consultant doivent avoir une expérience acquise dans des contextes analogues à celui qui prévaut à la mission demandée,

- la présence du personnel dont le CV a été présenté dans la proposition sera exigée.

Nb :

La proposition technique ne doit comporter aucune information financière.

- Les frais liés à l'organisation des ateliers (perdiem des participants, frais de déplacement, pause-café et déjeuner, location salle) ne sont pas compris dans la proposition d'offre financière. Ils sont directement assurés par le commanditaire.

IX- OUVERTURE ET ÉVALUATION TECHNIQUE

L'Ouverture des Offres aura lieu à Bamako le 23/01/2017 à partir de 10 heures à CARE International à Bamako. Les Offres seront évaluées par un Comité d'Évaluation doté de toute l'expertise nécessaire pour se prononcer valablement sur les Offres. Les Offres seront d'abord examinées pour vérifier qu'elles sont administrativement conformes et contiennent tous les documents requis. Les Offres incomplètes ou non conformes pourront être rejetées par le Comité d'Évaluation. Ensuite, le Comité procédera à l'Évaluation technique des Offres conformément aux Critères d'Évaluation technique. Le seuil d'acceptabilité technique des Offres est de minimum 70 sur 100 points. Seules les Offres qui ont atteint ce seuil d'acceptabilité technique seront considérées pour l'Évaluation financière.

Les Enveloppes financières des Offres qui n'ont pas atteint le seuil d'acceptabilité technique ne seront pas ouvertes.

ÉVALUATION FINANCIÈRE

Après avoir établi les notes techniques, les Enveloppes financières des Offres ayant atteint le seuil d'acceptabilité technique seront ouvertes. Les Propositions financières seront notées sur une note financière maximale de 100 points. La comparaison des Offres prend en compte tous les frais du Marché (honoraires, frais directs, frais forfaitaires, etc.). La Proposition financière la plus basse recevra une note financière de 100 points. Les autres Offres obtiennent une note financière calculée de la manière suivante :

Note financière = (Offre financière la plus basse / Offre financière évaluée) x 100

ATTRIBUTION DU CONTRAT

Suite à cela, une note finale sera donnée à chaque Offre techniquement conforme en utilisant la pondération suivante :

Note finale = (80 % x Note technique) + (20 % x Note financière)

Le Contrat sera attribué au Soumissionnaire dont l'Offre a obtenu la meilleure note finale, c'est-à-dire celui ayant présenté l'Offre économiquement la plus avantageuse.

Dans le cadre de cette Procédure, la négociation est autorisée. S'il le juge nécessaire, le Comité d'Évaluation peut entamer des négociations avec (i) l'unique Soumissionnaire ayant remis une Offre ou (ii) avec le ou les Soumissionnaires qui ont présenté une Offre administrativement conforme et économiquement avantageuse pour autant que les Conditions initiales du Marché ne soient pas substantiellement modifiées et en respectant le principe d'égalité de traitement.

Le présent Marché ne prévoit pas de prestations complémentaires ou additionnelles. En cas de prestations complémentaires ou additionnelles nécessaires (non prévues initialement), leur valeur sera limitée à un maximum de 50 % du montant du Marché initial.

Pour tout ce qui n'est pas expressément prévu dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO), la procédure et le Contrat sont régis par la Réglementation générale et le Cahier Général des Charges (CGC) relatif aux Marchés publics.

Les candidats intéressés par cette offre sont priés de faire parvenir leur dossier de candidature à CARE International à Bamako, Korofina Nord, Rue 110 Porte 368, BP 1766 Bamako Mali *au plus tard le 19/01/2017 à 15 heures Tél.: 20 24 22 62 ou 20 24 91 37.*